

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion Restreinte du Lundi 09 janvier 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain (Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

Possibilité de disputer les rencontres en Rappel ci-dessous avant la date indiquée avec accord des 2 clubs et de la commission.

FUTSAL D2

25150420 – CHOISY LE ROI AS 1 / CHEVILLY LARUE ELAN 2 Futsal D2 du 26/11/22

Courriel de CHEVILLY LARUE ELAN 2 du 15/12/2023, nous informant du non report de la rencontre au 17/02/2022 sur Footclub.

-La commission constate une erreur administrative et reporte la rencontre au 05/03/2023.

Prévenir vos adversaires.

25150406 - CITOYEN DU MONDE 2 / VERS L'AVANT 1 Futsal D2 du 22/10/22 reporté au 19/11/2022

Lecture du rapport de l'arbitre (*arrêt de la rencontre à la 41^e minute sur le score de 4-3 pour l'équipe de CITOYEN DU MONDE 2 pour « embrouille » généralisée entre les 2 équipes.*)

-Dossier en cours à la Commission de Discipline.

25150405 - VILLENEUVE ABLON US 1 / CHOISY LE ROI AS 1 Futsal D2 du 22/10/22 reporté au 19/11/2022

Lecture de la feuille de match (arrêt de la rencontre à la 45^e minute sur le score de 6-4 pour l'équipe VILLENEUVE ABLON US1 -abandon du terrain par l'équipe de CHOISY LE ROI AS 1, suite à une décision arbitrale)

La Commission :

-Transmet le dossier à la Commission de Discipline pour suite à donner.

Rappel

25150390 - CHEVILLY LARUE ELAN (2) / VILLENEUVE ABLON US (1) Futsal D2 du 30/09/22

Remis au 20/01/23

25165571 – B2M FUTSAL 2 / VITRY CA 2 Futsal D1 du 08/10/22

Remis au 21/01/23

25150424 - CHEVILLY LARUE ELAN (2) / VERS L'AVANT 1 Futsal D2 du 09/12/2022

Remis au 17/02/23

Coupe du Val De Marne

Tirage au sort intégral pour les 26 équipes du 1^{er} Tour de la Coupe du Val de Marne Futsal pour se dérouler lors de la semaine du **16 au 21/01/2023** ou du **13 au 17/02/2023** en cas de matchs de Championnats reportés ou de Coupe Nationale Futsal ou Coupe de Paris Mutuel Futsal prioritaires pour certaines équipes.

Matchs reportés des 16, 20 et 21/01/2023 suites à 2 rencontres le même jour :

25471075 = VSG FUTSAL / SAINT MAURICE AJ 2 reporté au 17/02/2023

25471073 = SAINT MAURICE AJ / CHAMPIGNY CF reporté au 17/02/2023

25471066 = KB FUTSAL 3 / CRETEIL FUTSAL US reporté au 17/02/2023

25471069 = VITRY ASC / CHEVILLY LARUE ELAN 2 reporté au 25/02/2023

25471070 = VILLENEUVE ABLON US / VISION NOVA reporté au 18/02/2023

25471070 = CITOYEN DU MONDE / B2M FUTSAL 2 reporté au 18/02/2023

25471064 = VITRY CA 2 / VITRY ASC 2 reporté au 16/02/2023

25471065 = VERS L'AVANT / CHAMPIGNY CF 2 au 25/02/2023

CLUBS ENGAGES EN CRITERIUM JEUNES FUTSAL

Nous demandons aux clubs engagés qui n'ont pas pu faire de FMI pour leurs rencontres jouées d'envoyer les feuilles de matchs par mail à : futsalvaldemarne@gmail.com

Par ailleurs, nous vous rappelons de définir un référent FMI pour chaque catégorie.